

Mouvements de jeunesse

Un label pour les prairies accueillant des camps

Le ministre wallon du Tourisme René Collin (CDH) a annoncé, mardi, la création d'un label à destination des prairies qui accueillent des mouvements de jeunesse. Les terrains candidats à l'octroi du label devront répondre à une série de critères obligatoires concernant la superficie du terrain, son accessibilité ou encore l'accès à l'eau potable. Les prix de location seront fixés en fonction de ces critères. (Belga)